

Technicien en maintenance et diagnostic automobile

DETAILS SUR LA FORMATION

Diplôme chef d'entreprise technicien en maintenance et diagnostic automobile et certificat de gestion

Prix: 325 euros par an

Durée: 2 ans

Pratique en entreprise obligatoire

**Plus d'informations
: 0800 85 210 -
info@efp.be**

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir 18 ans accompli au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date.
ET
- Avoir obtenu le niveau de mécanicien polyvalent, soit en ayant réussi la 3ème garagiste réparateur en apprentissage, soit avoir obtenu le diplôme technique de mécanicien polyvalent.

Formation en chef d'entreprise

Description

Trouver l'origine d'un dysfonctionnement et poser un diagnostic

Injection, freinage, suspension, transmission... vous entretenez et réparez des véhicules de plus en plus sophistiqués dans lesquels l'électronique a tendance à s'imposer. Trouver l'origine d'un dysfonctionnement et poser un diagnostic : c'est le cœur de votre activité.

Journée type

Pour détecter les pannes et les dysfonctionnements, vous recueillez les informations fournies par le conducteur, effectuez vos propres observations et réalisez une série de tests à l'aide de matériels très sophistiqués.

L'interprétation des résultats vous permet d'identifier l'origine de la défaillance. Vous pouvez dès lors établir la liste des travaux à effectuer et des pièces à changer, puis déterminer le planning de l'intervention. Vous remettez ensuite en état les circuits endommagés, puis effectuez les ré-initialisations nécessaires.

Enfin, vous procédez aux essais sur route et réalisez les dernières mises au point. L'intervention terminée, vous rendez le véhicule à son conducteur et lui expliquez en détail ce qui a été fait.

Débouchés

Au bout de deux ans de formation, vous pouvez choisir de :

- Ouvrir votre propre garage spécialisé et devenir indépendant
- Travailler comme spécialiste dans un réseau de marques (concessions, succursales, filiales...), chez des équipementiers (Valéo, Bosch, Delphi...), ...
- Vous perfectionner dans une technique propre à l'automobile

Qualités

Quelles qualités devez-vous avoir pour être technicien en maintenance ?

Vous devez être habile, méthodique et avoir un sens de l'observation développé.

Quelles qualités devez-vous développer pendant votre formation ?

Vous allez développer votre sens de l'analyse, de la précision et de la dextérité et vous aurez acquis des compétences en gestion.

Détails sur la formation

Horaire

Les horaires repris ci-dessous sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés.

- 1^{ère} année : mercredi (18h00 à 21h30) et samedi (une semaine sur deux de 9h00 à 16h30)
- 2^{ème} année : jour à confirmer (18h00 à 21h30) et un samedi sur deux (9h00 à 16h30)

Ces horaires ne tiennent pas compte des cours de gestion. Il faut donc rajouter 4 heures supplémentaires au programme de 1^{ère} et de 2^{ème} années.

Programme

1^{ère} chef d'entreprise (188h)

- Electricité - électronique - multiplexage
- Transmission
- Trains roulants
- Systèmes de freinage
- Gestion moteur diesel
- Gestion moteur essence
- Système de confort et de sécurité - Climatisation

2^{ème} chef d'entreprise (236h)

- Gérer une entreprise du secteur de la mobilité
- Electricité - électronique - multiplexage
- Transmission
- Trains roulants
- Systèmes de freinage
- Gestion moteur diesel
- Gestion moteur essence
- Système de confort et de sécurité - Climatisation
- Nouvelles technologies

Cours de gestion (160h réparties sur les 2 dernières années)

- Esprit d'entreprendre
- Création d'entreprise
- Législation
- Stratégie commerciale
- Gestion commerciale
- Comptabilité
- Fiscalité
- Plan financier

Organisation de la formation

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous vous proposons de vous former dans ce métier en concluant une convention de stage avec une

entreprise (+/- 26 à 30 heures par semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (+/- 8 à 12 heures par semaine).

Pratique en entreprise

Vous devrez être occupé dans la profession pour laquelle vous vous formez soit :

- En concluant une convention de stage rémunérée avec une entreprise formatrice
- En étant sous contrat de travail dans le métier pour lequel vous vous formez
- En bénéficiant d'un stage non rémunéré d'un nombre d'heures de pratique minimum obligatoire si vous êtes dans l'impossibilité de répondre à l'une des deux situations reprises ci-dessus.

Vous pouvez être dispensés de cette obligation d'occupation dans la profession si vous êtes :

- Titulaire d'un certificat d'apprentissage dans la profession,
- Titulaire d'un diplôme technique ou professionnel dans la profession,
- Occupé ou ayant été occupé dans la profession 2 années à temps plein sur les 6 dernières années.

Le délégué à la tutelle est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est présent pour vous orienter, vous aider dans vos recherches de stages, il est chargé des aspects administratifs et veille au bon déroulement de votre formation en entreprise.

Certification

A l'issue de la formation, l'apprenant obtient un diplôme chef d'entreprise homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi qu'un certificat de gestion. Ces titres donnent l'accès à la profession pour les métiers protégés.